

- Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit
- La CGT des Trams (réseau urbain)
- Collectif des usagers du suburbain de Sel-et-Vermois
- Association R&agir en Moselle-et-Madon
- La CGT Kéolis-Pays Nancéien (réseau suburbain)

COMMUNIQUÉ

Moins de bus pour les usagers, moins d'emplois pour les salariés

Cet été, le Grand Nancy a mis en place de nouvelles mesures de réduction de l'offre de transports en commun, achevant ainsi de ramener celle-ci à son niveau d'avant 2014, année électorale. Car si les améliorations se font à la veille des élections municipales, les régressions, même renommées « optimisations, adaptations, ajustements », se font toujours pendant les vacances.

Cette fois encore, les quelques légères améliorations de l'offre sur les lignes les plus fréquentées sont compensées par des réductions sur les autres lignes : suppressions d'arrêts, baisses de fréquence de passage, diminutions d'amplitudes... Or, c'est précisément à cause de l'insuffisance des moyens qui leurs sont affectés que ces lignes souffrent d'une faible fréquentation, qui sert de prétexte à leur enlever encore des moyens.

Outre la dégradation du service subie par les usagers, l'un des résultats de cette politique, c'est la suppression de 68 emplois à la société Transdev, qui exploite le réseau de transports : 2/3 de licenciements, le reste en non-reconduction de CDD et non-remplacement de départs à la retraite.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte des Transports Suburbains a décidé des suppressions de services au 1^{er} janvier prochain sur la ligne 325 (Nancy-Pompey) et envisage la disparition pure et simple, à partir de juillet 2017, des lignes de bus en direction de Dombasle (625) et de Neuves-Maisons (512). Cela aura inévitablement des conséquences sur l'emploi chez Kéolis, exploitant du réseau suburbain.

Alors que la COP21 a fait apparaître l'urgence de mesures propres à enrayer le phénomène de réchauffement climatique, alors que les rues de notre agglomération sont engorgées par la circulation, il est urgent de développer les transports en commun et de diminuer la circulation des véhicules individuels génératrice de pollution, d'énerverment, de stress et de perte de temps.

Il est temps de donner la priorité aux transports en commun avec un réseau efficace et attractif (dense, accessible, aux fréquences rapprochées et aux correspondances ajustées, rapide et d'accès gratuit), valorisé par des campagnes d'information et d'incitation.

La mise en œuvre de cette politique devrait être confiée à une régie publique débarrassée des exigences de profit des actionnaires d'une entreprise, avec pour mission de répondre aux besoins des habitants et non de rechercher des économies à tout prix sur la qualité du service public.

De tels choix contribueraient non seulement à préserver l'environnement, la santé des habitants et la qualité de la vie, mais aussi à créer des emplois au lieu d'en détruire.

Nancy, le 15 septembre 2016